

SIXIEME COMMISSION

SOIXANTE-DIX-HUITIEME SESSION ORDINAIRE

' (/ ¶ \$ 6 6 (0 % / ((* (1 (5 \$ / (' (6 1 \$ 7 , 2 1 6 8 1 , (6

**Intervention de SEM Issa KONFOUROU, Ambassadeur, Représentant
permanent du Mali auprès des Nations Unies j O ¶ R F F D V L R Q
G H O ¶ H q D p B i t Q 0 9 intitulé « Mesures visant à éliminer le terrorisme
international »**

(New York, le « 2023)

Monsieur le Président,

Je commence par vous adresser, ainsi que les membres de votre bureau, les félicitations et les vœux de réussite de la délégation du Mali à la présidence de la Sixième Commission.

L'élimination du terrorisme international reste la plus importante priorité pour la région du Sahel, particulièrement mon pays, le Mali. Depuis l'intervention militaire de l'OTAN en 2011, les populations du Sahel vivent l'amère expérience du terrorisme et de l'extrémisme violent, dans leurs ramifications et leurs manifestations.

Aujourd'hui, hélas, le Sahel est devenu une région menacée par le crime organisé, comme le trafic de drogues, d'armes, de marchandises illicites, de traite de personnes, y compris les migrations irrégulières, les mouvements de populations, l'exacerbation de la pauvreté, les tensions voire les conflits intercommunautaires.

De plus, les terroristes privent nos populations de leurs droits élémentaires, notamment, le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit à l'alimentation ; tout comme la liberté de mouvement, de religion et de culte.

